

Mémoire et Droits Humains :

Enjeux et perspectives pour les peuples d'Afrique et des Amériques

**COLLOQUE Organisé par AIDE Fédération
(Agence Internationale pour le Développement)
ONG d'action Humanitaire et d'aide au développement,
dotée du statut consultatif Général par le Conseil
Economique et Sociale des Nations Unies**

les 23-24 novembre 2006 Au Palais des Nations à Genève

EN PARTENARIAT AVEC Action de Carême et l'IUED

**Nombre de Participant : 348
Dont 226 ONG d'Afrique et d'Europe invitées par AIDE Fédération
et 122 personnes invitées par Action Carême.**

LES AXES DU COLLOQUE

Trois axes thématiques.

1 - LES CRIMES DE L'HISTOIRE FAÇONNENT LES IDENTITES COLLECTIVES

1.1. L'identité des ex-puissances esclavagistes, colonisatrices

Il est peu courant (et pourtant nécessaire !) d'analyser avec distance l'identité occidentale, de se pencher sur ce qui explique que l'esclavage, la traite et la colonisation aient pu exister mais aussi comment ces crimes ont nourri les identités des pays esclavagistes et conforté l'Occident dans sa conviction de détenir le monopole de LA civilisation.

- Constantes et permanences : le complexe de supériorité de l'Occident

- L'identité colonisatrice analysée par les victimes

1.2. L'identité noire bafouée

Les violations des droits humains perpétrées au cours de l'esclavage et de la colonisation ont été sous-tendues par une idéologie qui a profondément et durablement altéré l'identité noire. Si elle continue de hanter les esprits, des efforts vont également dans le sens du dépassement.

- L'identité des Africains en souffrance : les séquelles de 300 ans d'esclavage et de colonisation-approche psychosociologique.
- De l'Afrique aux Amériques : les mille et un visages de l'afrocentrisme, ou la quête d'une identité occultée.

2 - LA REHABILITATION DES VICTIMES OU LE TRAVAIL DE MEMOIRE

2.1. Esquisse de reconnaissance des crimes commis

A l'inverse des tendances actuelles (loi « Banania » de février 2005 ; refus de célébrer le bicentenaire de la mort du général Dumas etc.), la reconnaissance à laquelle conduit le travail de Mémoire est indispensable aux victimes car elle leur permet de se libérer de l'identité conférée par l'idéologie qui a sous-tendu le crime commis et donc de se libérer du passé.

A cet égard, l'éducation reste un enjeu considérable pour la formation des consciences.

- Esclavage, colonisation, apartheid ou la reconnaissance laborieuse : le rôle de la Suisse et les résistances occidentales.
- D'un génocide à un autre : état actuel du droit et de la pratique en matière de reconnaissance et de réparations.
- Les enjeux de l'éducation dans le champ de la Mémoire et la prolifération des approches révisionnistes.

2.2. Réécriture de l'histoire et réhabilitation

L'histoire est toujours écrite par les vainqueurs. Réécrire l'histoire, commémorer, c'est aussi une manière de se réapproprier son destin et pour qu'il y ait une prise de conscience individuelle, collective d'un crime, il faut qu'il y ait un récit. Faire l'impasse sur le processus de mémoire, c'est amputer les peuples de tout un pan de leur identité, de leur histoire. Car le passé refoulé ne cesse jamais de travailler les esprits, même de manière souterraine.

Ce travail de Mémoire est constitutif du patrimoine identitaire des peuples et pourrait permettre de se libérer des chaînes du passé.

- Le phénomène de Renaissance africaine et les tentatives de réinterprétation et de réécriture de l'Histoire de l'Afrique
- Déconstruire les stéréotypes racistes pour réhabiliter l'Homme Noir.

3 - L'ECHO DU PASSE DANS LE PRESENT

3.1. L'impunité ou le crime perpétué

La quasi-absence de Mémoire des tragédies passées et l'impunité qui l'accompagne, montrent le chemin de nouvelles violations moins diffuses, plus sensationnelles mais tout aussi graves.

- Violations coloniales et violations post-coloniales : permanence du règne de l'impunité en Afrique et aux Caraïbes
- La différence de traitement entre les victimes des crimes de l'histoire.

3.2. Crimes du passé et rapports Nord-Sud

L'Afrique, les Caraïbes seraient-elles dans cette situation, se seraient-elles appauvries ces 40 dernières années si les crimes contre l'humanité que constituent l'esclavage, la colonisation avaient été reconnus comme tels et réparés ? Pour que la nécessité de justice voit le jour, que l'iniquité tant sociale qu'économique qui caractérise notre monde incite à l'action politique, la réhabilitation des victimes dans leur statut d'être humain ne fait-elle pas cruellement défaut ? C'est peut-être à ce prix que les générations futures, au Sud et au Nord prendront la mesure du crime commis et donneront corps aux valeurs et au respect de la dignité humaine.

- Haïti et la dette imposée par la France à son indépendance : certainement aux origines du sous-développement d'Haïti et peut-être de l'Afrique ?
- L'empowerment des acteurs du Sud dans le domaine de la politique de développement, ou la légitimité d'acquérir les mêmes droits que les pays industrialisés
- Dette coloniale, endettement des Etats africains et droits aux réparations : quel prix pour la réconciliation ?

Avec des historiens, des philosophes de haut niveau, le colloque nous invite à une réflexion constructive et nous dessine de nouveaux horizons.

Mémoire et droits humains en Haïti : se rappeler pour mieux continuer la lutte édiflée sur les ruines des plantations de Saint-Domingue, s'affirmant comme un défi lancé à tous les négriers de l'époque et à la puissante armée de Napoléon, la république d'Haïti a cela de particulier d'avoir été, au début du dix-neuvième siècle (1804), la seule nation libre constituée d'hommes et de femmes noirs/es, le seul Etat du Nouveau Monde fondé par des anciens esclaves révoltés, ayant conquis leur liberté au prix de leur sang. La mémoire collective haïtienne est richement chargée des hauts faits d'armes des marrons de la liberté, des héros de l'indépendance, des pères de la patrie.

C'est avec fierté que chaque Haïtien se souvient des combats à mains nues menés par des esclaves en guenilles contre la grande armée française. Chacun reste admiratif devant le génie militaire de Toussaint Louverture. Et Jean-Jacques Dessalines, et Henry Christophe et Alexandre Pétion, accusent une présence insoupçonnée dans la vie politique quotidienne en Haïti.

Le peuple haïtien a donné une leçon de courage, de bon sens et surtout d'humanité, à l'Occident, certes. Le peuple haïtien a sorti les Lumières des ornières de l'hypocrisie et les a engagées sur la voie de l'universel, bien sûr. Avec la geste de l'indépendance, le peuple haïtien a balayé le postulat chrétien selon lequel le Noir appartient à une catégorie inférieure, une espèce de sous-homme, rien moins qu'un animal, un bien meuble, et a rendu leur dignité à ceux qui ont été humiliés par "l'omniant crachat" du maître blanc, arrachés à leur terre, à leurs dieux, brimés dans chaque parcelle de leur corps et jusqu'aux derniers retranchements de leur intelligence ; on est d'accord. Mais peut-on nier aujourd'hui, après deux-cents ans d'existence, que ce petit bout d'île, Haïti, où la négritude s'est mise debout et a fait ses premiers pas, est couramment assimilé à cette part de l'humanité acculée à la crasse et à la peur ?

Comment comprendre ce processus de paupérisation massive, ces logiques d'exclusions socioéconomiques et ces honteuses pratiques de corruption qui semblent chaque jour prendre de plus en plus d'ampleur dans le pays ?

Qui saurait nous expliquer les mécanismes par lesquels on est arrivé à faire passer un peuple si brave, si fier, si partisan de la démocratie, pour une nation pathétique, une armée de zombis, une horde de parias ?

Et pourtant ce peuple qu'on essaie de mettre à genoux depuis deux siècles ne s'est toujours pas laissé terrasser ; ce peuple qu'on essaie de bâillonner

depuis deux siècles ne cesse toujours pas de réclamer la part des sans part à ceux qui ont fait mains basses sur les richesses symboliques et matérielles de notre planète ; ce peuple dont on s'est promis de casser les élans n'a pas renoncé à recréer la beauté du premier matin ancestral. Ce n'est donc pas pour avoir baissé les bras ni par manque de résistance que ce peuple se voit réduit à faire du surplace existentiel, à voir ses citoyens privés de leurs droits les plus élémentaires et à regarder ses enfants mourir de rêves gangrénés.

Non ! La vérité c'est que ce peuple porte une mémoire à risque pour nos "vainqueurs omniscients et naïfs", une histoire menaçante pour l'iniquité mondiale instituée par l'Occident, une blessure ouverte qui saigne à même les sanglots de l'homme blanc.

Reconnaître des faits

Il ne s'agit pas de victimisation mais de dénonciation, ni d'accusation mais de remémoration, ni de souscrire à la théorie du complot mais d'inviter à prendre en compte des faits établis. Le génocide des Indiens Taïnos et autres par les Conquistadores, c'est un fait.

L'institution du Code Noir dans la colonie de Saint-Domingue par la métropole française, c'est un fait.

C'est un fait que l'indépendance d'Haïti en 1804 était considérée comme un danger, une menace à conjurer, par les esclavagistes américains et européens. Pendant tout le dix-neuvième siècle, des mesures ont été prises pour isoler le pays du reste du monde et du commerce international : Blocus économique, restrictions diplomatiques, dénigrement de la culture haïtienne. Il fallait à tout prix éviter que la révolution opérée en Haïti se propage dans l'univers concentrationnaire environnant. Bien qu'elles aient été en guerre ou en forte rivalité, toutes les métropoles s'étaient mises d'accord pour étouffer l'expérience haïtienne de la liberté des Noirs. Mais cela n'a pas pu empêcher les responsables politiques haïtiens d'apporter un soutien décisif à Simon Bolivar qui avait promis d'accorder la liberté aux esclaves noirs d'Amérique Latine lorsqu'il aura remporté la victoire.

C'est un fait qu'aux lendemains de l'indépendance haïtienne, les anciens esclaves vivaient dans la hantise et la peur d'un retour des colons. Si cette peur les a poussés à la fortification du territoire et à l'occupation de toute la

partie orientale de l'île, elle les a également fait consentir à l'immorale exigence du gouvernement français consistant à faire verser aux anciens colons et négriers de Saint-Domingue, en guise de dédommagement, la scandaleuse somme de cent cinquante millions de francs or. Voilà un cas rare, sinon unique, dans l'histoire où tout un peuple paye sa liberté conquise sur des champs de bataille, où la victime est sommée de dédommager le bourreau. Cette dette envers la France a largement contribué à fragiliser et à affaïsser l'économie haïtienne.

Puis vint l'occupation américaine – “la seule (...) dont on ne réchappe pas” – avec son lot de pillages, de mépris et de pratiques discriminatoires. Et l'on pleura nos trente-mille morts massacrés par le général Trujillo en République Dominicaine sans que justice soit jamais rendue. Et l'on connut Papa Doc avec ses sbires de “Tontons Macoutes”. Et l'on vécut l'Aristocratie et la dé symbolisation du pouvoir dans un contexte de transition vers la démocratie où ont prédominé (et où prédominent encore) l'insécurité, la gabegie administrative, la pauvreté et la misère. Après avoir traversé trois siècles d'esclavage abominable et deux siècles d'indépendance malmenée, le peuple haïtien est dépositaire d'une mémoire profondément marquée par les violations répétées des Droits de l'Homme et du citoyen mais très riche en leçons pour l'épanouissement des peuples noirs.